

## AVANT L'ENTRETIEN

1702. Passé le chemin qui menait à Auron, le vicaire général<sup>1</sup> fit une halte dans une chapelle bâtie en bordure de la route<sup>2</sup>. Le temps de laisser reposer la mule, il admira les tableaux qui racontaient la vie de saint Sébastien et adressa une prière à ce protecteur de la peste. Il reprit ensuite son chemin à travers les pâtures et les vergers. Il s'enfonça dans des fouillis de poiriers, de noyers et de grands pommiers dont les racines puisaient leur vivacité dans les eaux de la Tinée. Par les trouées entre les feuillages, il découvrit de grosses maisons flanquées de colombiers aux couleurs vives, sortes de castelets qui témoignaient de la prospérité apportée par les activités pastorales et de la prétention de seigneurs « aux petits pieds ». Son regard, lorsqu'il le porta par-delà les faîtages, buta sur la pente d'une montagne qui semblait infranchissable, et cette haute vallée couronnée d'impressionnantes cimes lui parut alors majestueuse.

Passé les vergers, il longea le lieu où les morts avaient élu domicile : une succession de tombeaux dressant des croix de pierre et de bois qui rappelaient que tout était vanité. Arrivé face à l'église paroissiale et à son clocher de pierres grises,

---

<sup>1</sup> Le vicaire général était en fonction près de l'évêque. Il était aussi appelé « Monsieur le Grand Vicaire ».

<sup>2</sup> Chapelle Saint-Sébastien décorée à fresque au XV<sup>e</sup> siècle par Giovanni Baleison et Giovanni Canavesio.

il quitta la selle de sa monture, car il était arrivé au village de Saint-Étienne, terme du voyage qu'il avait entrepris depuis Nice.

Il s'installa dans le presbytère, où le curé, prévenu par un courrier de l'évêché, avait fait préparer un couchage. Il y passa la nuit, puis, dès le lendemain, poussé par le désir de mener à bien son enquête, il s'attacha à découvrir le village. Il parcourut la rue principale bordée de portiques où œuvraient les artisans. Il regarda les façades ornées de fresques ou de blasons qui rappelaient l'allégeance faite par les Stéphanois à la Maison de Savoie. Il écouta des habitants expliquer qu'un incendie, au siècle précédent, avait ravagé les demeures pour ne laisser subsister que le clocher de la paroissiale. Il comprit, à leurs propos chargés d'acrimonie, que la catastrophe était encore présente dans les mémoires et n'eût aucune difficulté à découvrir les noms des hobereaux qui l'avaient provoquée.<sup>3</sup>

Parvenu à l'extrémité nord du village, il découvrit les bâtiments d'un couvent qui dominait le confluent entre la rivière et l'Ardon. Il avait entendu parler de l'ordre monastique qui occupait le bâtiment : celui de la Très Sainte Trinité chargé de racheter les chrétiens mis en esclavage par les Barbaresques. Il savait que des moines quittaient parfois la vallée pour la côte africaine où ils négociaient le rachat des hommes enlevés sur des navires ou dans des razzias côtières. Il avait déjà vu des publications sur lesquelles étaient imprimées les armoiries de *l'Ordo Sanctissimae Trinitatis*

---

<sup>3</sup> En référence à l'incendie du 19 juillet 1594.

*redemptionis captivorum* : une croix pattée rouge et bleu, à la façon de celle des chevaliers de Malte. Mais il méconnaissait la règle de cet ordre et les relations qu'il entretenait avec les gens de la vallée.

Il ne lui restait qu'à faire quelques pas pour toquer à la porte du couvent et rencontrer une personne qui le renseignerait sur la moralité de l'impétrante. Il était enfin à pied d'œuvre pour commencer l'enquête que son évêque lui avait confiée.

## LA PREMIÈRE JOURNÉE

Monsieur le Grand Vicaire s'installa dans le salon que le curé de Saint-Étienne mettait à sa disposition. Il s'assit à une table, y disposa son nécessaire d'écriture et consulta à nouveau les pièces du dossier.

Il souleva le regard lorsque le bedeau introduisit l'impétrante et l'observa venir à lui. Il constata que les années n'avaient pas altéré la subtile beauté de son visage et qu'elle pouvait, parvenue à la quarantaine, encore faire chavirer le cœur des hommes. Lorsqu'ils eurent épuisé les civilités, il remarqua qu'elle affichait un sourire, sourire qui pouvait relever de la simple courtoisie ou de la volonté d'user de son charme féminin pour tenter de l'amadouer. Il remarqua également qu'elle portait une jupe taillée dans un tissu de qualité, que ses cheveux étaient tenus en chignon par une épingle nacrée et que d'élégantes chaussures soulignaient ses jambes. Cette mise, qui affichait une volonté de séduction, lui déplut aussitôt, car ce n'était pas ainsi arrangée qu'elle aurait dû se présenter à lui. Ces signes de vanité qui dénonçaient les âmes détournées de Dieu instillèrent un premier sentiment défavorable à l'égard de l'impétrante, sentiment qui fut aussitôt renforcé par la façon trop gracieuse avec laquelle elle ôta son paletot de velours satiné. Il songea que ce n'était assurément pas une façon de s'habiller pour une personne qui voulait devenir nonne. Mais, nonobstant ces premières impressions,

il donna à sa voix une parfaite neutralité pour l'inviter à prendre place de l'autre côté de la table. Il se présenta brièvement et rappela l'objet de sa mission.

— La conclusion de mon enquête sera remise à Monseigneur l'évêque qui l'examinera en personne.

— Je suppose que mes frères, en complément à mes courriers, vous ont informé oralement de ma volonté, dit la femme.

— Que vos frères soient devenus profès ne changera rien à cette enquête. C'est vous et non vos frères que je viens évaluer. Et c'est uniquement ce qui sortira de votre bouche que je prendrai en considération. Vous ne pouvez pas prétendre créer une communauté religieuse au village de Saint-Étienne sans que nous ayons véritablement sondé votre âme.

Il observa l'effet de ses paroles sur le visage de l'impétrante, puis, constatant qu'elle demeurait de marbre, lui demanda de répondre honnêtement à ses questions.

— Vous devrez me dire la vérité... la vérité sur les faits et la vérité sur vous-même.

— J'ai toujours eu le mensonge en horreur.

— Ne pas dire la vérité aurait des conséquences néfastes pour votre demande.

— Vous l'ignorez, monsieur le vicaire général, mais je suis une boîte de Pandore.

— Quelle relation établissez-vous entre votre vie et la mythologie antique ?

— En soulevant le couvercle de cette boîte, vous ferez surgir des faits qui pourraient vous déplaire... à vous... à notre évêque... et à la justice

ducale. Tenez-vous véritablement à le soulever, monsieur le vicaire général ?

— Il m'appartient de décider ce qui doit être retenu et écarté. Par ailleurs... mademoiselle Isoardi... votre situation ne peut en aucun cas vous permettre d'être arrogante.

— Arrogante ? Moi ? Mais il n'en est rien. Qu'y a-t-il d'arrogant dans le fait de vous prévenir ?

— Vous commencez cet entretien de mauvaise façon, et si vous vous entêtez, je vous assure que cela pourrait vous nuire.

Impressionnée par le ton devenu tranchant, elle baissa le regard. Que savait-il ? Qu'avait-il recueilli des âmes dévoyées qui se complaisaient à colporter des ragots de caniveau ? Que connaissait-il de la vie des Stéphanois ? Quelle sorte de femme imaginait-il qu'elle était ? Elle eut subitement l'impression que cet entretien, contrairement à ce qu'avaient affirmé ses frères, ne serait pas une simple formalité. Et quand bien même ? Elle n'avait rien à cacher.

— Que dois-je donc vous dire ?

— Commencez par vous présenter... vous et votre famille.

Elle acquiesça en branlant positivement la tête.

— Je me nomme Anne-Marie Isoardi... et j'ai vu le jour dans notre demeure familiale le 16 octobre de l'année 1653. Mon défunt père, Philippe Isoardi, revendiquait l'honneur d'être le descendant d'une famille de notaires établie à Saint-Étienne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Il était le troisième, après André et Blaise à occuper cette charge... charge

qu'il a laissée à son fils Jean-Baptiste, mon regretté frère qui nous a quittés trop tôt. Paix à son âme.

Elle inspira comme si elle allait plonger en apnée dans des eaux devenues troubles.

— Ma défunte mère, Anne-Catherine Achiardi, était une sœur du seigneur de l'Alp. Et comme tous les Achiardi de l'Alp elle descendait de Lazare Achiardi auquel le baron de Beuil, en l'an 1525, avait inféodé l'Alpe de Péone... un beau domaine constitué par les terres des Issarts, de la Mairis, et de Prat Gellat.<sup>4</sup>

— Vous semblez en tirer orgueil.

— Pas moi... mais ma mère, paraît-il, tirait orgueil de son appartenance à une famille qui tient le haut du pavé.

— À quel âge avez-vous perdu votre mère ?

— À l'âge de cinq ans.

— Poursuivez, je vous prie.

— Ma mère, à ce que disait mon père, s'honorait d'être reçue chez les familles aristocratiques de la vallée : les Achiardi bien évidemment, mais aussi les Armandi, les Fabbri... les Marini... les Peyrani ou les Emeric.

Elle se tut un instant en portant un doigt en barrière sur ses lèvres, geste que le vicaire interpréta comme une retenue à dévoiler la vérité.

— Vous avez promis de ne rien me cacher.

— Je n'ai pas pour habitude de masquer ma pensée, répondit-elle avec une pointe d'indignation.

— Vous avez donc vécu votre enfance à Saint-Étienne...

---

<sup>4</sup> Par un acte notarié du 17 juin 1525 établi entre le baron de Beuil Honoré Grimaldi et Lazare Achiardi de Saint-Étienne.